

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Sainte-Catherine, 16 avril 2002

Madame Ginette Giasson, coordonnatrice du
secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec)
G1R 6A6

Objet: Projet de construction de l'autoroute 30 dans l'axe de Sainte-Catherine à l'autoroute 15.

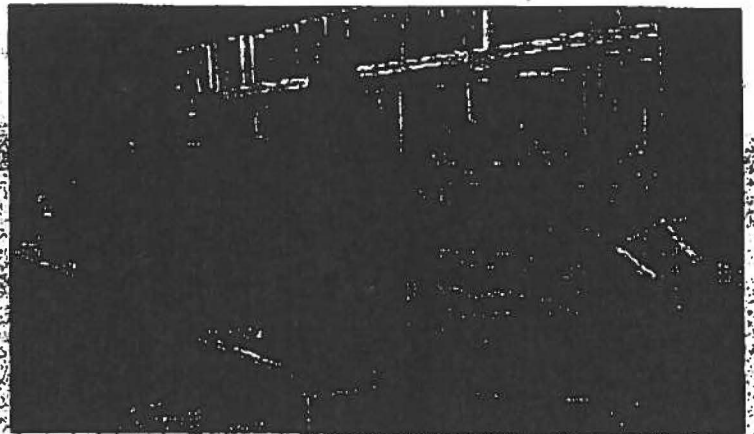
Chère Madame,

Nous aimerions porter à l'attention du BAPE l'article suivant paru dans le journal Le Reflet le samedi 13 avril 2002. Nous pensons qu'il est pertinent qu'il soit rajouté à l'étude du projet précité.

Nous apprécions le temps que vous consacrez à l'étude de notre dossier et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Pierre Arcouette
Président
Comité de la 30 au Sud Inc.



Pierre Ayotte se dit victime de boycott parce qu'il appuie le Comité de l'autoroute 30 Sud.

Un commerçant est boycotté pour ses opinions sur l'autoroute 30

Sainte-Catherine - La Ville de Sainte-Catherine refuse que la compagnie Lettrage Impact Design effectue du travail bénévole sur un camion du Service des premiers répondants en raison des opinions du propriétaire sur l'autoroute 30.

«C'est inadmissible!», a lancé Pierre Ayotte, complètement scandalisé. J'offre d'effectuer gratuitement une job de 500\$ et la Ville refuse. Je veux que les citoyens sachent quel mode de gestion prévaut à Sainte-Catherine.»

Récemment, M. Ayotte a été approché par le directeur du Service des incendies de Sainte-Catherine, Gilles Gagné, pour effectuer un estimé du lettrage d'un nouveau véhicule d'urgence. Pierre Ayotte a fait savoir qu'il allait effectuer le travail bénévolement.

«J'ai beaucoup de respect pour le travail des pompiers, a-t-il affirmé. Ce n'est pas la première fois que j'effectue du travail gratuitement. Je m'implique dans plusieurs organismes de la région. C'est ma façon de redonner à la population qui me fait vivre.»

Durant la crise du verglas, M. Ayotte affirme avoir même dépanné la Ville de Sainte-Catherine avec ses hommes pour l'équivalent de 15 000\$ environ.

Or, le directeur du Service des incendies lui a par la suite fait savoir que le directeur général de la Ville de Sainte-Catherine, Réjean Parent, refusait sa généreuse offre.

M. Parent aurait laissé entendre qu'il ne voulait pas d'un coup de main d'un opposant au tracé de l'autoroute 30 dans l'axe de la route 132. Il faut savoir que les

quatre villes concernées font front commun pour appuyer le projet du ministère des Transports du Québec.

Joint par Le Reflet, le directeur des incendies de Sainte-Catherine n'a pas voulu commenter l'affaire, nous référant à M. Parent.

Au moment de mettre sous presse, ce dernier n'avait pas retourné l'appel du Journal. La mairesse de Sainte-Catherine, les autres élus municipaux de la MRC de Roussillon ainsi que les directeurs généraux étaient réunis en congrès.

Seul à être boycotté ?

Associée au Comité de la 30 Sud, qui s'y oppose farouchement, l'entreprise Lettrage Impact Design a été chargée de réaliser des caricatures (parues dans Le Reflet) pour le compte dudit comité.

«Je n'étais qu'un fournisseur. Ce n'est pas moi qui payait les annonces», précise M. Ayotte.

Il n'appuie pas moins le tracé de ses clients. «Selon moi, c'est une erreur de réaliser l'autoroute 30 sur la route 132. On vit dans un pays démocratique et j'ai le droit à mon opinion. La Ville va-t-elle se mettre à boycotter tous les commerçants qui sont contre le projet?», questionne-t-il.

Au moment d'écrire ses lignes, M. Ayotte envisageait la possibilité d'entreprendre des poursuites judiciaires.

De plus, il était inquiet de savoir s'il n'était pas frappé d'interdit dans les autres municipalités. Il questionnait également le fait qu'il puisse en être de même pour les autres commerçants qui se sont affichés contre le tracé du ministère des Transports. ■